

Rapport Jouzel

Fiche de lecture

Guillaume Roulet
Groupe Climat de l'UFR Sciences,
Brest, 16 mai 2024

[Lien vers le rapport](#)

Sensibiliser et former aux enjeux
de la transition écologique
et du développement durable
dans l'enseignement supérieur

Rapport à **Frédérique Vidal**,
ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

du groupe de travail
présidé par
Jean Jouzel



Rapport de 90 pp + une annexe (exemples de 14 campus : La Rochelle, Grenoble, CY, Berkley, Stellenbosh etc)

Commandité en 2020 par F. Vidal (ministre ESR), remis en février 2022.

Contexte : 6^e rapport du GIEC + convention citoyenne sur le climat

Auteurs : Jean Jouzel (GIEC, prix Nobel), Luc Abadie (prof Paris Sorbonne en biodiversité) + 25 auteurs + 8 contributeurs ponctuels.

Large diversité de profils (profs, pres. U, Museum HN, Campus de la Transition, Shift project, main à la pâte, inspecteur, ministères etc)
→ annexe 2

Plan du rapport

Le constat

I. La Transition écologique de l'Enseignement supérieur : des valeurs partagées

II. Faire évoluer toutes les formations de l'Enseignement supérieur

III. Rôle incitatif des autorités publiques

Les acteurs

IV. Accélérer et renforcer l'implication des établissements d'Enseignement supérieur

V. Favoriser la mobilisation des personnels du supérieur

VI. Favoriser la mobilisation des apprenants

VII. 2022 - 2027 : Mettre en œuvre les propositions du groupe de travail

I Préface de Jean Jouzel

« Le **climat** et la **biodiversité** sont **deux éléments centraux de cette Transition écologique**. Néanmoins, cette notion recouvre un spectre beaucoup plus large : aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels »

« Nos sociétés sont appelées à se transformer en profondeur au cours des prochaines décennies. Loin de toute collapsologie, les jeunes d'aujourd'hui doivent avoir conscience que des solutions existent pour mettre en œuvre cette transition tout en la rendant attractive pour leur génération car ils auront la chance de recréer nos sociétés à leur image.»

« Le besoin de **large mobilisation** inclut bien ici **tous les établissements contribuant aux activités d'Enseignement supérieur**, quelle qu'en soit leur nature ou leur tutelle, leur domaine disciplinaire ou leur caractère professionnel. Il précise le besoin d'une **approche systémique et collective**»

II. Faire évoluer toutes les formations de l'Enseignement supérieur

L'objectif est de faire en sorte que chacun dispose des **connaissances et de compétences** à même de lui permettre d'agir pour la Transition écologique en tant que citoyen et en tant que professionnel. Pour ce faire, la voie la plus adaptée est de généraliser l'approche par les compétences à toutes les formations, en se fondant sur des référentiels spécifiques à chaque filière et élaborés sur la base d'un socle cohérent de cinq compétences :

- *appréhender* les équilibres et les limites de notre monde par une approche systémique,
- *saisir* les ordres de grandeur et les incertitudes par une analyse prospective,
- *co-construire* des diagnostics et des solutions,
- *utiliser* les outils pour concrétiser les évolutions,
- *agir* en responsabilité.

Le cadre européen de reconnaissance des compétences liées à la Transition écologique, en cours d'élaboration, confortera utilement cette démarche.

- Priorité : bac+2, 100 % d'ici 2027
- Continuité avec collège et lycée
- Formation des profs du secondaire
- Missions d'animation et d'accompagnement pédagogique

III. Pilotage et accompagnement par les autorités publiques

- Le rapport indique les actions à mener au niveau des ministères, MESRI, Transition écologique etc
- Les moyens supplémentaires à mettre en œuvre (via appels à projets !...)
- Le rôle de chef d'orchestre

Pshittt ?....

IV. Accélérer et renforcer l'implication des établissements d'Enseignement supérieur

La démarche d'intégration de la Transition écologique relève de la responsabilité de tous les acteurs de l'Enseignement supérieur, sous l'impulsion de la **gouvernance des établissements au plus haut niveau**. Elle reposera sur une organisation spécifique et pérenne : vice-présidence, mission rattachée à la direction ou directeur général des services adjoint dédié, en liaison avec les référents DD&RS au sein des composantes. Elle s'appuiera sur la concertation entre enseignants-chercheurs, personnels et étudiants.

- Compétences
- Certification
- Préparer aux métiers de demain
- Classements internationaux

V. Favoriser la mobilisation des personnels du supérieur

- Mobilisation de l'ensemble de leurs personnels : administratifs, techniques et enseignants
- *« Les enseignants-chercheurs sont majoritairement volontaires pour intégrer les enjeux de la Transition écologique. Ils font état d'un besoin de renforcement et d'actualisation de leurs connaissances et compétences. Ils expriment aussi le besoin de temps et de ressources pour mener à bien leurs projets d'évolution pédagogique. »*

L'autoformation sera épaulée par un accès facilité aux ressources pédagogiques et par des ingénieurs pédagogiques dédiés. Elle se fondera notamment sur le **partage des expériences** entre tous les personnels enseignants, quelle que soit leur discipline, le type de formation et le niveau, en particulier à l'échelle régionale. La participation à ce type d'échanges sera favorisée par des plannings adaptés et la prise en compte de ce temps dans leur charge de service. De plus, des formations seront proposées dans le cadre du plan de formation continue des salariés des établissements ou par les réseaux disciplinaires.

Pour encourager la dynamique d'ensemble, le temps consacré à faire évoluer les enseignements, les maquettes et les offres de formation doit être reconnu, ce qui implique de décompter ces activités dans la **charge de service statutaire**, et de donner les moyens aux établissements de compenser ce temps. Donner du temps aux enseignants-chercheurs implique aussi le renforcement du **soutien administratif, pédagogique et technique** de proximité des équipes pédagogiques engagées dans cette démarche, ainsi que la réduction du nombre et la simplification des procédures administratives auxquelles elles sont soumises. Enfin, il est souhaitable d'augmenter le nombre de congés pour projets pédagogiques (CPP) pour accélérer les transformations nécessaires.

L'observation des conditions et procédures actuelles de différents outils de gestion des parcours individuels à l'échelon national de l'Enseignement supérieur indique que ceux-ci ne comportent pas de rubrique ou d'opportunité de valoriser spécifiquement les expériences et compétences liées à la Transition écologique. Cette absence ne favorise pas la mobilisation générale escomptée, voire y est défavorable en valorisant d'autres valeurs et enjeux.



La **valorisation RH** de l'effort d'intégration des enjeux de la Transition écologique dans les formations et dans le fonctionnement des établissements est un facteur clé de réussite de la mutation proposée. L'ajout d'une rubrique dédiée dans les documents des procédures relatives à la qualification, aux recrutements, à l'évaluation individuelle quinquennale et à l'avancement de grade favorisera la prise en compte des efforts accomplis par les personnels. Les instances disciplinaires de gestion des carrières (CNU, CoNRS...) devront mieux valoriser ces compétences et expériences, notamment multidisciplinaires.

VI. Favoriser la mobilisation des apprenants

Les **apprenants** et les **alumni** sont, pour l'évolution des formations face aux enjeux de la Transition écologique, une force motrice majeure. Ils contribueront ainsi davantage à l'élaboration des nouvelles maquettes de formation et au déploiement de l'approche compétences, que ce soit de manière informelle ou dans les instances de l'établissement. Ils pourront aussi aider à l'identification des partenaires socio-économiques porteurs de projets pédagogiques et de stages.

VII. 2022 - 2027 : Mettre en œuvre les propositions du groupe de

Nous recommandons la mise en place d'un dispositif d'animation du déploiement de la formation à la Transition écologique. Doté des moyens financiers et humains nécessaires, il sera chargé :

- d'animer les **groupes d'experts** chargés de décliner, à partir du socle commun, les référentiels de connaissances et de compétences par grandes filières de formation et de leur intégration dans les cadres réglementaires et les programmes nationaux ;
- d'organiser les **ressources pédagogiques**, scientifiques et opérationnelles :
 - répertorier, actualiser, qualifier et mettre à disposition les ressources existantes ou à créer ;
 - répertorier et conseiller à propos des opportunités de financement en France et à l'Europe ;
- de jouer le rôle d'**Observatoire** de l'intégration des enjeux de la Transition écologique dans les formations supérieures, en publiant régulièrement des états d'avancement de cette dynamique, à l'aide d'un tableau de bord et d'analyses qualitatives ;
- d'organiser une **conférence annuelle des acteurs** impliqués, pour favoriser le partage d'expériences et la montée en puissance collective, avec éventuellement des déclinaisons régionales ;
- et de participer aux **réseaux européens** et internationaux sur ces enjeux.

Focus sur II.B Transformer les formations (p14)

Pour transmettre les connaissances et compétences relatives à la Transition écologique dans l'ensemble des formations de l'Enseignement supérieur, la transformation proposée des formations repose sur deux approches :

- l'approche par les compétences,
- “l'approche programme”.

Focus sur V. Favoriser la mobilisation des personnels du supérieur p53 → p60

- A. Le renforcement et l'actualisation des connaissances des enseignants-chercheurs
- B. La valorisation de l'engagement dans les parcours Professionnels
- C. L'amélioration des conditions de travail

Points forts du rapport

- Trace une voie cohérente nationale où tous les acteurs ont leur rôle à jouer
- Approche programme + approche par compétence
- Document de référence qu'on peut/doit utiliser pour faire bouger les lignes (présidence, UFR, collègues, CNU etc)

Points faibles du rapport

- Education à l'environnement (connexion au vivant) totalement absente. On protège ce qu'on connaît et ce qu'on aime. → sorties nature. Bcp de jeunes vivent dans un monde purement anthropisé.
- Concept d'« approche exemplaire » éminemment relatif. On est tous le « boomer » d'un autre. Mais oui, il faut une cohérence entre discours et actions.
- Risque de rabâcher les idées d'année en année, d'une faible progression et d'un effet démotivant voire repoussoir
- Idéalisation des fonctions supports, type ingé péda, vs les besoins des profs
- Rien sur les freins : e.g. lien agro-business / formation en Bretagne.